

Image not found or type unknown



Calcul aménagement de peine

Par **Anna76**, le **27/12/2014** à **15:25**

BonjourrnMon frère a été condamné à 24mois ferme en récidive.rnQuelqu'un peut il m'aider à calculer un potentiel aménagement de peine avec bracelet électronique, en incluant une révocation de sursis de 18mois?

Par **citoyenalpha**, le **31/12/2014** à **16:10**

BonjourrnLorsque le condamné est en état de récidive légale, le crédit de réduction de peine est calculé à hauteur de deux mois la première année, d'un mois pour les années suivantesrnLe placement sous surveillance électronique est pourra être prévu que lorsque la peine restant à subir sera de un an (du fait de l'état de récidive).rnRestant à votre disposition